

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 26 Mai (26/05/2016)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 20 mai, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS:** M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE,

**Conseillers Municipaux**

**ETAIENT REPRESENTES :**

M. Michel CASSIGNOL (représenté par Madame Pierrette ESQUIEU), M. Pierre FONTANIE (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Fabienne MAERTEN), **Adjoints,**

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Muriel VALETTE), Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par Madame Christine HEMERY), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), M. Daniel CALVI (représenté par Madame Colette ROLLET), M. Franck BOUSQUET (représenté par Monsieur Gérard VALLES), **Conseillers Municipaux.**

**ETAIENT EXCUSES :**

Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux.**

**ETAIT ABSENT :**

M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal.**

Madame Anne-Marie SAURY est nommée secrétaire de séance.

26 – 26 Mai 2016

DECISION MODIFICATIVE N°01 DE 2016 – BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Mme HEMERY

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 et suivants,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 24 Mars 2016 approuvant le Budget Primitif 2016,

**Vu** la Commission des Finances du 13 Mai 2016,



**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires pour notamment ajuster le montant des dotations suite à leurs notifications et pour inscrire des dépenses supplémentaires,

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A 27 voix pour et 3 abstentions (Mme FANFELLE ; MM. BOUSQUET, VALLES),**

**- ADOPTE** la décision modificative n°1 au budget primitif 2016 équilibrée en dépenses et en recettes comme suit :

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	
Réelles :	309 365.00 €	Réelles :	381 365.00 €
Ordre :	72 000.00 €	Ordre :	0.00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>381 365.00 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>381 365.00 €</b>

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	
Réelles :	72 000.00 €	Réelles :	0.00 €
Ordre :	0.00 €	Ordre :	72 000.00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>72 000.00 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>72 000.00 €</b>

<b>TOTAL GENERAL :</b>	<b>453 365.00 €</b>	<b>TOTAL GENERAL :</b>	<b>453 365.00 €</b>
------------------------	---------------------	------------------------	---------------------

Le vote est effectué au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

**- DONNE** délégation à Monsieur le Maire à l'effet de notifier à Monsieur Le Sous-Préfet de Castelsarrasin et au Comptable public l'ensemble des pièces, dans les délais fixés par les lois et règlements en vigueur.

Pour copie conforme:

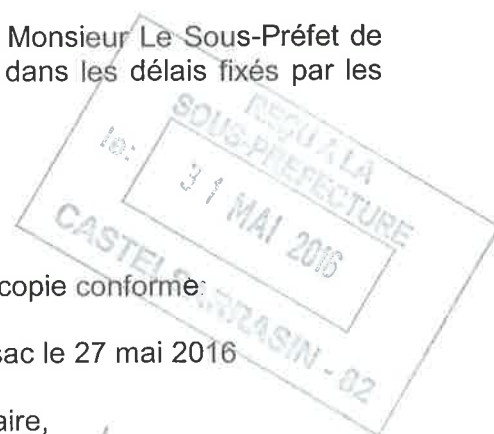
Moissac le 27 mai 2016

Le Maire,



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J.M. Henryot', is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MOISSAC' and 'COMTE DE CASTELSARRASIN'.

Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :